



Après avoir répondu, pendant environ deux heures, aux questions du magistrat instructeur, Yvickel Dabrésil, l'ex-président lavalas, Jean Bertrand Aristide, a parcouru plusieurs rues de la capitale, en cortège, pour se rendre en sa résidence, à Tabarre, a observé Haïti Press Network.

Partant du cabinet d'instruction au Bicentenaire (centre ville de Port-au-Prince) accompagné de milliers de partisans, [Jean Bertrand Aristide](#), dans son véhicule a fait le tour de plusieurs rues de Port-au-Prince pour se rendre chez lui, à Tabarre.

Le parcours, du Cabinet d'instruction à sa résidence privée, a duré environ quatre heures et demie.

Des agents de différentes unités de la Police nationale d'Haïti ont assuré la sécurité de la foule et de l'ex-président, malgré la direction générale de l'institution policière avait annoncé, mardi, l'interdiction de toute manifestation dans l'aire métropolitaine.

L'immense [foule](#), suivi du cortège du leader des lavalassiens, de ses avocats et de ses proches, a particulièrement traversé la zone de Bel-Air – l'un des quartiers populaires de la capitale – où Jean Bertrand Aristide s'est arrêté pendant quelque seconde pour saluer (de la main, sans faire de déclaration) la population, massée pour l'ovationner.

« Vive Aristide [...]. Il est le plus populaire. C'est notre président à vie », lance une vieille, assise à l'entrée de sa maisonnette, non loin de l'Église catholique Perpétuel.

Sur le parcours, les gens qui accompagnaient leur leader charismatique, qui criaient à tue tête des vives Aristide, vives lavalas, ont scandé des propos défavorables au président Michel Joseph Martelly, qu'ils pointent du doigt d'être à la base de l'invitation de Jean Bertrand Aristide au **cabinet d'instruction**.

« C'est la famille présidentielle et le président Martelly que la justice doit convoquer. Nous attendons que la justice puisse convoquer dans les prochains jours Olivier et Sophia Martelly, Laurent Lamothe, Roro Nelson et Gracia Delva pour leur implication [présumée] dans des dossiers. Leurs nom sont clairement cités », déclare Thimothé Rony, un militant politique.

Pour les proches de Jean Bertrand Aristide, l'invitation de leur leader est une **persécution politique**.

D'anciens et actuels parlementaires lavalas, tels : Yvon Buissereth, Louis Gérard Gilles (anciens sénateurs), et Jean Baptiste Bien-Aimé, Jean Charles Moïse, John Joël Joseph, Pierre Francky Exius (actuels sénateurs) ont accompagné l'ex-président Aristide au cabinet d'instruction et ont fait tout le parcours avec lui.

L'un des avocats d'Aristide qui l'accompagnait au cabinet d'instruction, Newton Louis St Juste s'est dit réjouir de l'audition de son client dans le cadre de l'assassinat du journaliste Jean Léopold Dominique et du gardien de la radio Haïti Inter, Jean-Claude Louissaint, tous deux, assassinés le 3 avril 2000.

« Le président Aristide a répondu sans difficulté aux questions du juge d'instruction. Il a fourni toutes les informations que le juge a souhaité recueillir dans le cadre de son travail. Pour le moment, il n'y a aucune nouvelle invitation ni convocation », a fait savoir Newton Louis St Juste.

Il indique que « Jean Bertrand Aristide est toujours prêt à collaborer avec la justice ».

Depuis son retour d'exil en mars 2011, c'est pour la première fois que l'ex-président Jean Bertrand Aristide (qui a connu l'exil à deux reprises : 1991 et 2004) a fait un tour de la capitale avec ses partisans qui l'accompagnaient.

Sylvestre Fils Dorcilus

sylvestref.d@hpnhaiti.com

Twitter : @hpnhaiti / @sfdorcilus

Photo: Jean Marc Herve Abelard

Haïti-Justice : Jean Bertrand Aristide fait une démonstration de force à Port-au-Prince

Écrit par SFD/HPN

Mercredi, 08 Mai 2013 17:07
